

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNEVILLE A BACCARAT

### DECISION N° 2022/022 MP

Vu les articles L2121-29, L2122-22 al. 4°, L5211-1 et L 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles R2123-1 et L2123-1 du Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n° 2020-117 du Conseil prise en séance du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Président, Bruno MINUTIELLO,

### **DECIDE**

Après mise en concurrence dans le cadre d'une procédure adaptée selon les articles R2123-1 et L2123-1 du code de la commande publique :

De signer avec la société PRESTINI TP- 19 quai de Phalsbourg - 54300 LUNEVILLE, le marché de travaux sur réseaux et branchements d'assainissement dans les communes en assainissement collectif de la CCTLB pour un montant estimatif de 300 186,60 € H.T.

Précise que les crédits correspondants sont inscrits au budget assainissement, nature 2315.

Fait à Lunéville, le 3 octobre 2022

Le Président,



Bruno MINUTIELLO

BRUNO MINUTIELLO  
2022.10.03 16:28:06 +0200  
Ref:20221003\_161602\_1-1-O  
Signature numérique  
le Président